

*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Paris, le

F. 3 OCT. 2011

N/Réf. RD/EE mh

Monsieur le Ministre, *Cher Frédéric,*

Je vous remercie d'avoir accepté, comme m'en a fait part votre Directeur de Cabinet, de faire stocker immédiatement le Mur pour la Paix, dans l'attente d'un autre site adapté à son remontage.

En effet, c'est sans surprise que j'ai appris que Monsieur Marek HALTER avait décliné la proposition d'installation du Mur pour la Paix à La Villette.

Ainsi qu'ils l'ont publiquement exprimé, les époux HALTER veulent maintenir le Mur pour la Paix le plus longtemps possible sur le Champ de Mars, avec l'espoir qu'il y soit pérennisé, en violation de la loi, et au mépris des artistes auxquels nous refusons la possibilité d'exposer sur ce site classé.

Je ne doute pas que la mise en réserve du Mur pour la Paix aidera les époux HALTER à trouver des avantages aux futurs sites que vous leur proposerez pour son remontage.

Dans cette affaire, j'estime que le respect de la loi doit primer sur la volonté personnelle des époux HALTER, et que les autorités de l'Etat doivent mettre en œuvre l'ensemble des moyens en leurs pouvoirs pour rétablir le respect du Droit.

Il en va de la crédibilité de nos institutions vis à vis de nos concitoyens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Ats*

*R Dati*

Rachida DATI

Monsieur Frédéric MITTERRAND  
Ministre de la Culture